

# Enquête d'insertion à douze mois des dispositifs du conseil régional de Bretagne

## SORTANTS 2021



### Chiffres clés



90% des répondants ont obtenu une certification.



76% des répondants en emploi déclarent que ce dernier est en relation avec la formation suivie.



Représentation de l'avenir professionnel  
Confiant, optimiste 81%

Taux de réponse  
64%  
soit 6 150 répondants

Cette enquête d'insertion est réalisée, à la demande du conseil régional de Bretagne, par le GREF Bretagne dans le cadre de ses missions d'observation. L'enquête 2022 interroge les stagiaires bénéficiaires du Qualif Emploi individuel et du Qualif Emploi programme. Parmi les 9 580 sortants, 6 150 ont répondu au questionnaire par mail ou par téléphone.

Les résultats sont présentés selon la nomenclature des domaines de formation - édition 2022. Ils ne sont pas comparables avec les résultats des enquêtes précédentes.

## Agriculture - Horticulture - Paysage

610 sortants 410 répondants 68%

73% sont en emploi, douze mois après la sortie de formation.

8% poursuivent une formation.

Enquête d'insertion réalisée dans le cadre du Chantier 2 du CPRDFOP 2017-2022, « Conforter la démarche d'élaboration des cartes de formation » en lien avec l'objectif opérationnel « Conforter les éléments d'analyse de l'insertion professionnelle, en organisant des enquêtes couvrant l'ensemble des dispositifs de formation ».

### Définitions des termes signalés par

#### Les niveaux de formation

Le tableau suivant détaille les niveaux de formation en s'appuyant sur le nombre d'années après le bac et sur le décret n°2019-14 du 8 janvier 2019 instaurant le nouveau cadre national des certifications professionnelles.

Niveau CAP	Sorties après l'année terminale de CAP ou BEP ou sorties de 2 <sup>nd</sup> cycle général et technologique avant l'année terminale (seconde ou première). → Niveau 3 (anciennement V)
Niveau bac	Sorties des classes de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans le baccalauréat). Abandons des études supérieures sans diplôme. → Niveau 4 (anciennement IV)
bac+2	Sorties avec un diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.). → Niveau 5 (anciennement III)
≥ bac+3	Sorties avec un diplôme de niveau bac+3 (licence, licence professionnelle), ou de niveau bac+4 (maîtrise, master 1). → Niveau 6 (anciennement II)
≥ bac+5	Sorties avec un diplôme de niveau supérieur à bac+3 (maîtrise, master, DEA, DESS, doctorat, diplôme de grande école). → Niveaux 7 et 8 (anciennement I)

#### Public prioritaire

Le conseil régional de Bretagne, dans le cadre de ses politiques, porte une attention particulière à l'accès à la formation des personnes les plus éloignées de l'emploi. Plusieurs critères sont définis :

- Ne disposer d'aucune qualification ;
- Être en situation de handicap reconnu ;
- Être en demande d'emploi depuis plus de 24 mois ;
- Être âgé de 45 ans ou plus ;
- Avoir réalisé une prestation de la gamme Prépa ou bénéficié d'un accompagnement à l'accès à la qualification ;
- Bénéficier des minima sociaux ;
- Résider dans un Quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) ou dans une commune classée en Zone de revitalisation rurale (ZRR).

Pour la cohorte 2021, 5 230 sortants relèvent de ces publics prioritaires.

#### Une certification de niveau supérieur au niveau de départ

Cet indicateur compare le niveau de formation du stagiaire à l'entrée en formation, avec le niveau de la formation qu'il a suivie et validée. Exemple : un stagiaire qui disposait d'un niveau bac est considéré comme ayant obtenu une certification de niveau supérieur, s'il valide au moins une formation de niveau bac+2.



## Agriculture - Horticulture - Paysage

610 sortants 410 répondants

### Les sortants de formation en 2021

#### LE DOMAINE

6% de l'ensemble des sortants en 2021  
Tous domaines, tous dispositifs

#### 3 sous-domaines

(en % des sortants du domaine)

Productions agricoles et végétales 57%  
Aménagements paysagers et travaux forestiers 28%  
Productions horticoles et maraîchères 16%

#### LES DISPOSITIFS

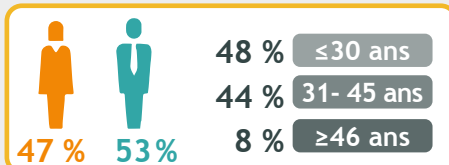
92% Qualif Emploi programme  
8% Qualif Emploi individuel

#### LES FORMATIONS

21 OF (+11 hors Bretagne)  
22 formations (+11 hors Bretagne)

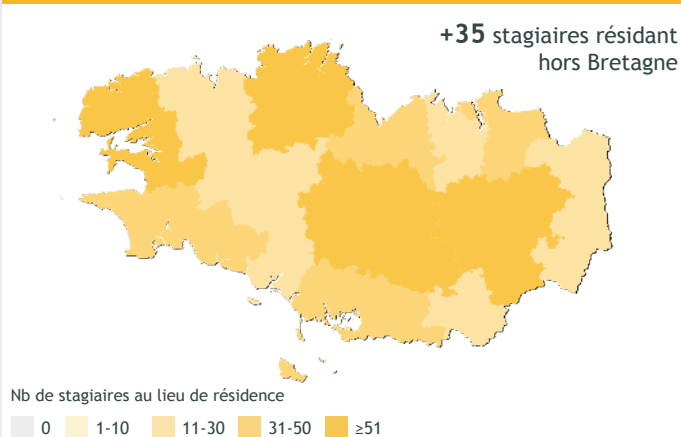
#### LE PUBLIC

(en % des sortants du domaine)



41% de publics prioritaires <sup>1</sup>

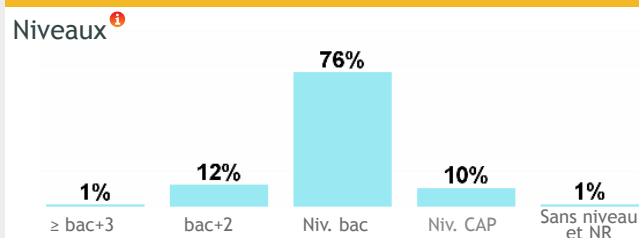
#### ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES SORTANTS (par CTEF)



#### Top 3 des formations (en effectifs décroissants arrondis par diplôme)

270 BP option responsable d'entreprise agricole  
70 BP option aménagements paysagers  
60 BP option responsable d'atelier de productions horticoles

#### Répartition des sortants selon le niveau de la formation suivie (en % des sortants du domaine)



### Résultats de l'enquête

Taux de réponse 68%

#### CERTIFICATION (en % des répondants du domaine)

90% ont obtenu une certification.  
Public non prioritaire 92%  
Public prioritaire 86%

84% des apprenants préparant une formation de niveau supérieur <sup>1</sup> à leur niveau de départ l'ont validée.

79% des apprenants, sans diplôme à l'entrée en formation, ont validé leur formation.

#### LA FORMATION...

##### Top 3 des réponses

- 1 Cette formation m'a permis d'améliorer mes compétences professionnelles.
- 2 Elle m'a permis d'établir des contacts utiles pour mon insertion professionnelle.
- 3 Elle m'a donné envie de continuer à me former.

#### ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL APRÈS LA FORMATION

81% ont eu au moins un emploi au cours des douze mois

Parcours d'emploi 56%  
Situation de chômage 17%  
Alternance emploi/chômage 6%  
Situation d'inactivité 9%  
Parcours de formation 7%  
Autre 5%

Comment décrivez-vous les douze mois suivant votre formation ?



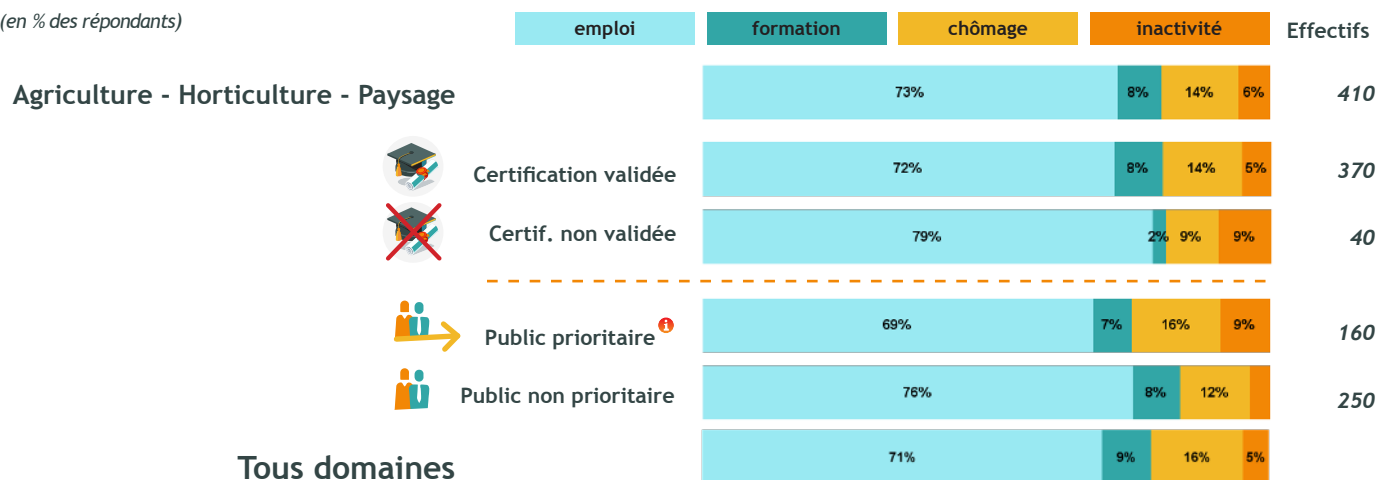


## Agriculture - Horticulture - Paysage

610 sortants 410 répondants

### Situation douze mois après la fin de formation

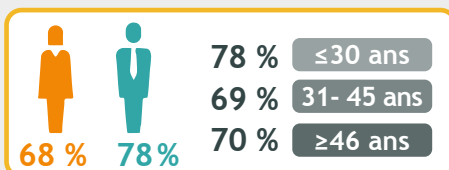
(en % des répondants)



### L'emploi douze mois après la fin de formation

73 % des répondants en emploi, soit 300 individus

#### TAUX D'EMPLOI à douze mois (en % des répondants du domaine)



**Lecture :**  
68% des femmes et 78% des hommes ayant répondu à l'enquête sont en emploi, douze mois après leur formation.

69% des publics prioritaires <sup>i</sup>

#### CONDITIONS D'EMPLOI (en % des répondants en emploi)



76% considèrent que leur emploi est en relation avec la formation suivie.

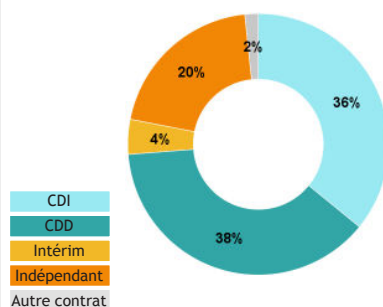
76% considèrent être employés à leur niveau de qualification.

#### Par niveau de formation suivie

(résultats affichés si les effectifs en emploi sont ≥10 par niveau)

Niveaux <sup>i</sup>	Effectifs
≥ bac+5	<5
bac+3	<5
bac+2	35
Niv. bac	230
Niv. CAP	25

#### Nature du contrat



#### Temps de travail

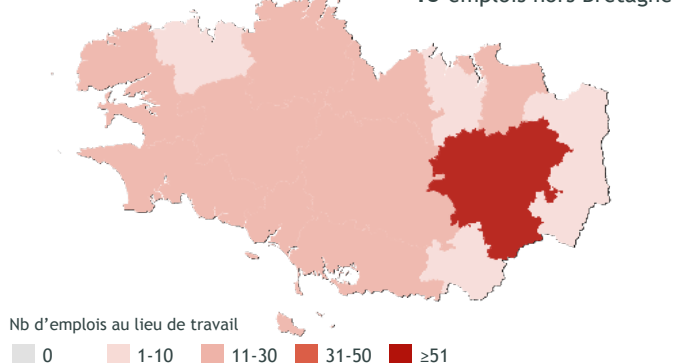


Temps complet 87%

Temps partiel perçu comme subi pour 28% des actifs à temps partiel

#### LOCALISATION DES EMPLOIS OCCUPÉS (par CTEF)

+40 emplois hors Bretagne



#### Parmi les répondants à l'enquête :

- 64% déclarent que leur situation professionnelle s'est améliorée.
- 33% déclarent que leur situation professionnelle est similaire.
- 3% considèrent qu'elle s'est dégradée.

#### Représentation de l'avenir professionnel

confiant, optimiste 81% inquiet, pessimiste 19%



Tableau détaillé par sous-domaine et formation\*

Domaine > sous-domaine > formation	Nombre de sortants	Nombre de répondants	Taux de réponse	En emploi		Poursuite de formation	
				Nombre	%	Nombre	%
<b>Agriculture - Horticulture - Paysage</b>	<b>610</b>	<b>410</b>	<b>68 %</b>	<b>300</b>	<b>73 %</b>	<b>30</b>	<b>8 %</b>
<b>Aménagements paysagers et travaux forestiers</b>	<b>170</b>	<b>110</b>	<b>66 %</b>	<b>90</b>	<b>85 %</b>	<b>&lt;5</b>	<b>3 %</b>
BP option aménagements paysagers	70	50	64 %	40	94 %	-	
BPA option travaux des aménagements paysagers spécialité travaux de création et d'entretien	30	20	69 %	10	65 %	<5	10 %
BTSA aménagements paysagers	30	20	73 %	20	84 %	<5	5 %
Certificat de spécialisation arboriste élagueur	20	20	63 %	10	87 %	-	
<b>Productions agricoles et végétales</b>	<b>340</b>	<b>250</b>	<b>72 %</b>	<b>170</b>	<b>68 %</b>	<b>20</b>	<b>10 %</b>
BP option responsable d'entreprise agricole	270	190	72 %	140	70 %	20	9 %
Auxiliaire/assistant vétérinaire	20	10	71 %	10	75 %	-	
BTSA analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole	20	10	68 %	10	46 %	<5	31 %
<b>Productions horticoles et maraîchères</b>	<b>100</b>	<b>60</b>	<b>63 %</b>	<b>40</b>	<b>70 %</b>	<b>10</b>	<b>9 %</b>
BP option responsable d'atelier de productions horticoles	60	30	55 %	20	71 %	<5	6 %
BTSA production horticole	20	20	83 %	10	70 %	<5	15 %

\*Sont présentées les formations dont les effectifs de répondants sont  $\geq 10$ . Les calculs sont effectués sur les effectifs réels et non sur les effectifs arrondis. Les résultats en italique sont indicatifs: ils doivent être interprétés avec prudence du fait des faibles effectifs.

Retrouvez les résultats pour chaque domaine et par dispositif sur

[www.gref-bretagne.com](http://www.gref-bretagne.com)

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**

Jérôme LEFEUVRE

**RESPONSABLE DE PUBLICATION**

Christophe LEROY

**RÉDACTION**

Céline VIVENT et Benoit GAPIHAN

**MISE EN PAGE**

Audrey BÉNIS

**CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES**

Adobe Stock et Freepik

**PUBLICATION**

Octobre 2023

**GREF Bretagne**

**Technopole Atalante Champeaux**  
91, rue de Saint-Brieuc  
35043 RENNES CEDEX

Tél. 02 99 54 79 00  
[www.gref-bretagne.com](http://www.gref-bretagne.com)

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE  
Liberté Égalité Fraternité

Contrat de plan Etat-Région

Région BRETAGNE